

REGLEMENT

Conditions de participation :

Cette course est ouverte aux licenciés et non licenciés à partir de la catégorie Junior (2005 et avant).

Accueil :

Les inscriptions sur place et remises de dossards se feront au point d'accueil de la première étape, qui aura lieu à VILLEY ST ETIENNE (stade de Foot). Le stationnement des véhicules se fera sur les aires du site aux emplacements indiqués

Inscriptions :

(Loi n° 99.223 du 13 mars 1999 relative à la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage.)

Les organisateurs encouragent les coureurs à s'inscrire par avance. En effet, cela facilite grandement l'organisation de la course (ravitaillement, dossard, maillot.....)

Pour être valide toute inscription devra obligatoirement être accompagnée soit :

- D'une photocopie d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un « Pass J'aime Courir » délivré par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation.
- D'un certificat médical datant de moins d'un an **à la date de la compétition** précisant de manière explicite de la non contre-indication à la **pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou du sport en compétition.**

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat.

Les bulletins d'inscription incomplets ne seront pas pris en considération.

Assurance :

Les organisateurs sont assurés par la responsabilité civile souscrite auprès du groupe La Sauvegarde, assureur de la FFA. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident provoqués par une déficience physique.

Couverture médicale :

La croix rouge assure l'assistance médicale des coureurs.

Droits d'engagement:

	Licencié FFA		Non licencié FFA	
	Par avance	Sur place	Par avance	Sur place
6 jours	42 €	47 €	47 €	52 €
Les P'tits 6 jours	27 €	30 €	30 €	35 €
Etape	12 €	13 €	13 €	15 €

Dossard :

Un dossard sera remis pour les coureurs des 6 jours et des P'tits 6 Jours le samedi 18 juin 2023. Il devra être conservé pour la totalité des étapes. Aucun dossard de remplacement ne pourra être remis. Il sera accroché sur la poitrine sans être plié. Les dossards seront différents pour les coureurs des « P'tits 6 Jours »

REGLEMENT (suite)

Horaires, parcours, distances courses:

Jour	Heure de départ	Lieu	Distance course
Dimanche	09h30	Villey St Etienne	10 km
Lundi	19h00	Pagney derrière Barine	11.7 km
Mardi	19h00	Bulligny	20.4 km
Mercredi	Repos	zzz	zzz
Jeudi	19h00	Villey le Sec	20.7 km
Vendredi	19h00	Charme la côte	11.1 km
Samedi	16h00	Bicqueley	10.5 km

Accompagnateurs : Les accompagnateurs à bicyclette seront autorisés sous réserve qu'ils n'apportent aucune aide extérieure aux participants et qu'ils n'entravent pas la course des participants. A tout moment un participant pourra être mis hors course si l'éthique sportive n'est pas respectée.

Classement : Un classement sera établi pour chaque étape, permettant ainsi le classement de la totalité des participants du jour.

Pour apparaître au classement final des 6 jours, les participants devront avoir parcouru au moins 6 épreuves. Sur l'épreuve manquante l'athlète sera classé avec le temps du dernier arrivé à cette épreuve. Pour le classement des P'tits 6 jours les 3 étapes devront être courues.

Un classement par équipe de 4 coureurs minimum (autorisé 5 coureurs, seuls les 4 premiers temps seront pris en compte) **à constituer obligatoirement avant le départ de la 1^{ère} étape** sera établi à l'issue des 6 Jours.

Récompenses : Chaque coureur terminant l'épreuve recevra un prix souvenir. Récompenses offertes aux cinq premiers H et F au classement scratch. (6 Jours et P'tits 6 Jours). Le premier H et F de chaque catégorie (uniquement sur les 6 Jours et sans cumul), les 3^{èmes} équipes H et F (uniquement sur les 6 Jours) et la première équipe H et F (uniquement sur les P'tits 6 jours) seront également récompensés. La remise des récompenses aura lieu le samedi 24 juin 2023 à partir de 18h15 à Bicqueley en présence des personnalités. Le pot de l'amitié offert par la municipalité et un repas sur réservation sera organisé à partir de 20h00.

Convivialité : Les organisateurs des « 6 jours du Toulinois » souhaitent que cette épreuve soit avant tout conviviale. Cette convivialité s'exprime aussi par le respect mutuel.

Ravitaillements: Les postes de ravitaillement seront mis en place par les organisateurs. Par souci d'égalité, aucun ravitaillement ne sera autorisé en dehors de ces postes.

Pasta party/pots!: Une pasta party sera offerte aux participants après chaque étape (Sauf, dimanche 18 et samedi 24.06.2023) Chaque ville organisatrice offrira le pot de l'amitié juste après les courses.